

N/REF : 29/12/2025 17H36 C:000003 I:00038
V/REF : AC/C35577
V/Email reçu le Lundi 29/12/2025 a 17H36

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CDA
IMMEUBLE : CAR.DES AIRELLES-CDA
1 RUE DES QUATRE ARPENTS
CARRE DES AIRELLES
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le

31 Décembre 2025

Référence Marché: Multi-Techniques d'Urgences

LOCALISATION : 1 RUE DES QUATRE ARPENTS - MME GUERIN 07 86 54 08 49
LOGEMENT N° 107700, PORTE N°14, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : FUIITE GAZ

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/12 SOUS ASTREINTE
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE EN PLACE D'UN BOUTON 15/21 MÂLE SUR LE FLEXIBLE DE GAZ
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/12/25 a 11H17 Mme S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention Plomberie <=2H00	1	311,91	311,91
1,00	H(s) Suppl.Intervention Plomberie>2H00	1	93,57	93,57
TOTAL H.T.				405,48
T.V.A. a 10,00%				40,54
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>446,02</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.